



# Payerne

MUNICIPALITE DE PAYERNE

Au Conseil communal de Payerne :

**Préavis n° 29/2021**

**Objet du préavis :**

**Demande d'utilisation du fonds culturel et sport n° 9.282.1500 pour le financement du Baby Poulpe Festival**

AU CONSEIL COMMUNAL  
de et à  
1530 Payerne

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

## **1. Historique et préambule**

En décembre 2019, un groupe de Payernois et de personnes de la région broyarde se sont réunis afin de proposer une nouvelle offre culturelle à la Ville de Payerne. Partant d'un brainstorming afin de récolter le maximum d'idées et d'opinions différentes, les participants ont pu échanger de leurs envies, rêves et motivations à créer un événement rassembleur. La pluralité des profils composant cette assemblée a permis de tirer profit de toutes les compétences et expériences acquises par chacune et chacun. Suite à plusieurs sessions de discussions se répartissant sur une année et malgré la pandémie, le cadre du projet a été petit à petit dessiné jusqu'à aboutir à un concept ambitieux, dynamique et inédit pour Payerne : Le Poulpe Festival.

En date du 15 septembre 2021, le comité du Poulpe Festival a présenté son concept et sa demande de soutien financier à une délégation de la Municipalité. A la suite de cette présentation, la Municipalité s'est penchée sur cette demande et a décidé de soutenir cette nouvelle offre culturelle.

## **2. Objet du préavis**

### **2.1. Utilisation du fonds culturel et sport n° 9.282.1500**

Par le présent préavis, la Municipalité demande au Conseil communal de pouvoir utiliser le fonds culturel et sport n° 9.282.1500 à hauteur de Fr. 30'000.— pour l'organisation de la première édition du Poulpe Festival, dénommée Le Baby Poulpe Festival qui aura lieu le 16 septembre 2022.

### **2.2. Le Poulpe Festival**

Cette manifestation qui aura lieu sur un week-end dès 2023 est une nouvelle offre culturelle qui proposera un festival urbain annuel multi-arts pouvant combiner toutes les formes existantes d'arts (musique, cirque, peinture, cinéma, etc.). Qu'elles soient Payernoises, broyardes ou encore venues d'ailleurs, les personnes curieuses de vivre une expérience exceptionnelle trouveront un festival qui leur est destiné. En effet, il permettra à tout un chacun de découvrir des artistes passionnés et passionnants dans une atmosphère conviviale en parfait accord avec la Ville de Payerne.

Le Poulpe Festival tient son nom de son concept d'emplacement au cœur de la Ville. En effet, la tête représentera le centre névralgique de rencontres et les tentacules incarneront des parcours de découvertes à travers la Ville. Au fil de ceux-ci, diverses ambiances et prestations se succéderont pour offrir une expérience unique. De manière plus concrète, la Place du Marché sera le centre du festival, où des bars, une grande scène et des foodtrucks permettront aux festivaliers de se restaurer dans une ambiance festive. Les tentacules passeront par des lieux incontournables de la Ville et par d'autres plus atypiques où se dérouleront les prestations artistiques.

L'association Poulpe Festival, créée le 31 mai 2021 regroupe, au 24 octobre 2021, 49 membres cotisants, dont 45 qui sont des acteurs actifs dans l'organisation de la manifestation. Ses statuts spécifient qu'il s'agit d'une association à but non lucratif.

L'organisation du comité opérationnel est répartie en 5 pôles composés d'experts et chapeautés par des coordinateurs. Ces derniers ont pour missions d'assurer le flux d'information et de faciliter la vie des experts qui se concentrent sur les aspects opérationnels. Ainsi, les compétences spécifiques de chacun sont utilisées de manière efficace. Les experts sont actifs dans une multitude de corps de métiers différents qui apportent chacun des compétences spécifiques, mais aussi des réseaux différents et complémentaires.

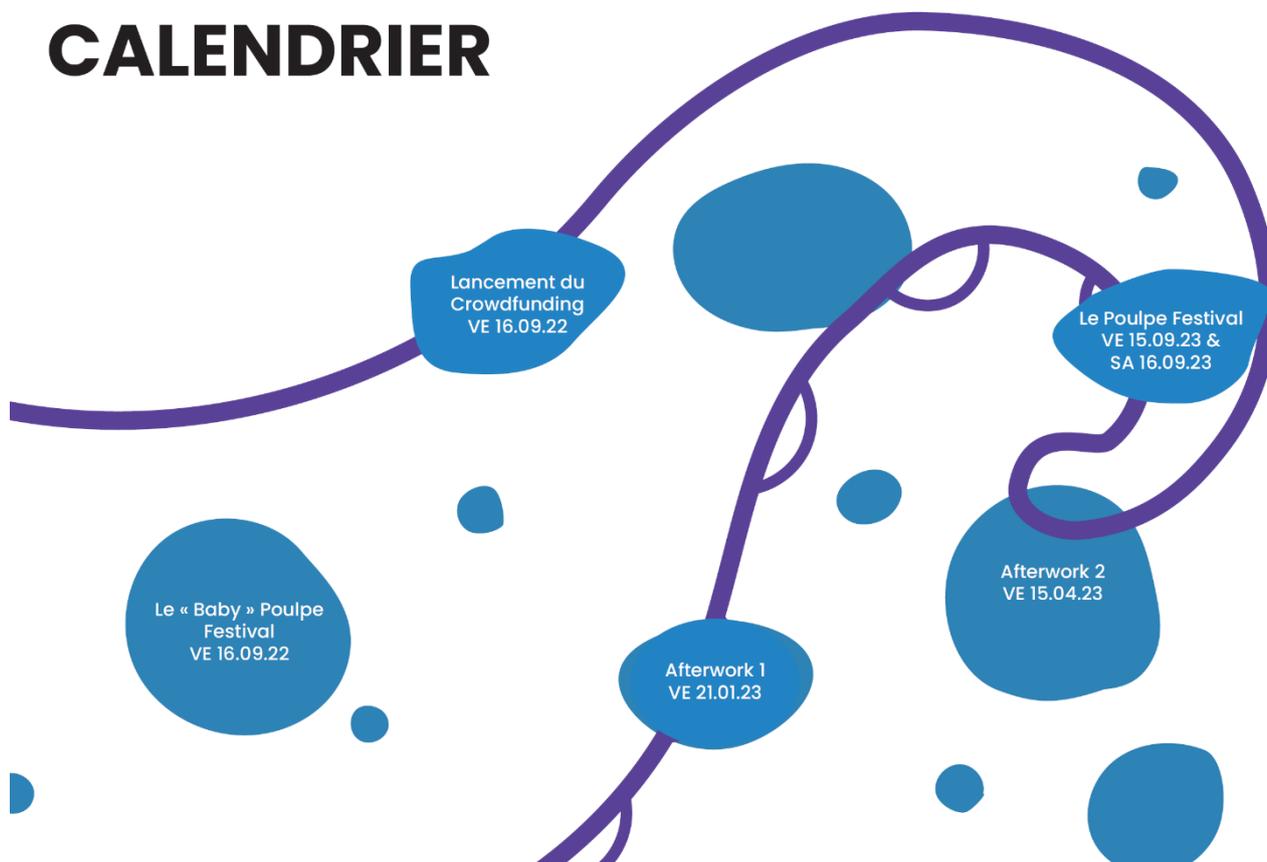
### 2.2.1. Calendrier

Le Poulpe Festival veut se pérenniser et devenir une manifestation annuelle. Mais pour pouvoir grandir suffisamment, un financement participatif sera lancé pendant Le Baby Poulpe Festival (voir point n° 2.3 ci-après) afin que les particuliers puissent contribuer à l'essor du festival et à la 1<sup>ère</sup> édition. Le financement via le crowdfunding ne sera utilisé que pour 2023.

Suite au Baby Poulpe Festival, il est prévu de continuer de faire parler de l'évènement en parallèle du crowdfunding grâce à deux afterworks, l'un en janvier et l'autre en avril 2023. Outre le moment de convivialité que cela engendrera pour les visiteurs et les habitants, ils permettront d'augmenter la visibilité de l'évènement et des sponsors et d'ancrer la manifestation dans l'esprit des tous.

Finalement, la 1<sup>ère</sup> édition du Poulpe Festival se déroulera durant le week-end du Jeûne Fédéral 2023. Le but est de proposer un évènement sur plusieurs jours avec des prestations tant durant l'après-midi que durant la soirée et la nuit.

## CALENDRIER



### 2.2.2. Ambition et objectif à moyen terme

Le Poulpe Festival est résolument ambitieux et veut permettre à la Ville de Payerne d'être encore plus dynamique, moderne et artistique. L'objectif de la manifestation à moyen terme est de devenir un évènement connu et reconnu au niveau supra-régional. Elle attend dès lors un partenariat à long terme avec la Commune.

### 2.2.3. Budget et financement

En suivant la planification des organisateurs, la 1<sup>ère</sup> édition à l'orée 2023 sera d'une envergure plus conséquente. Aussi, pour diversifier les sources de financements, il est prévu de lancer un financement participatif, ce qui permettra aux privés de contribuer au festival s'ils le désirent. La répartition des produits futures sont :

- sponsoring, subventions et dons : 37 %
- crowdfunding : 25 %
- Commune de Payerne : 25 %
- vente des boissons : 10 %
- vente des places de foodtrucks : 3 %

Il est à noter que la planification du budget pour l'année 2023 n'a pas encore commencé, c'est pourquoi cette estimation est susceptible d'évoluer.

Dans le cas où le festival ferait des bénéfices, ses statuts régissent leur utilisation. En effet, ceux-ci devront être utilisés uniquement pour remplir le but de l'association qui est de promouvoir la culture au sens large, en organisant un festival. Ils pourront dès lors être mis en réserve afin d'aider à l'organisation des éditions futures.

En cas de dissolution de l'association Poulpe Festival, les actifs éventuels restants seraient entièrement reversés à la Commune de Payerne avec comme unique volonté qu'ils servent à la promotion de la culture sur le territoire de la Ville.

### 2.3. Le Baby Poulpe Festival

Le vendredi 16 septembre 2022 aura lieu une soirée unique, Le Baby Poulpe Festival. En effet, dû aux nombreuses incertitudes quant aux thématiques sanitaires et économiques, les organisateurs ont décidé de préparer un évènement plus modeste mais avec de grandes ambitions pour l'année suivante. Le Baby Poulpe Festival aura plusieurs avantages grâce à sa taille restreinte :

- les charges pour sa tenue sont réduites ;
- les financements nécessaires sont de facto moins importants, donc la faisabilité du projet est meilleure ;
- la réceptivité du public au concept peut être éprouvée ;
- les processus de gestion de l'évènement peuvent être testés à une échelle raisonnable ;
- les apprentissages de l'édition 2022 seront bénéfiques pour les suivantes qui seront plus importantes.

Le comité opérationnel vise une affluence de 500 à 1'000 personnes pendant la soirée.

#### 2.3.1. Budget et financement

Le Baby Poulpe Festival prévoit au 24 octobre 2021 un budget de Fr. 53'000.— qui sera financé par différents produits :

- participation financière de la Commune de Payerne : Fr. 30'000.—
- sponsoring, subventions et dons : Fr. 19'500.—
- ventes de boissons : Fr. 2'500.—
- vente des places de foodtrucks : Fr. 1'000.—

De plus, une garantie de déficit de Fr. 10'000.— est demandée à la Commune de Payerne. Finalement, des prestations en nature seraient proposées et réglées sous forme de facture proforma. La Municipalité estime cette participation à environ Fr. 10'000.— et sera ajoutée en sus de la participation financière communale.

Concernant la vente de boissons, l'estimation prise pour avancer ce montant de Fr. 2'500.— se base sur des hypothèses défensives. En effet, le comité opérationnel a pris la limite basse de son objectif d'affluence comme base de calcul, à savoir 500 personnes multipliées par une moyenne de Fr. 5.— de dépenses.

La Municipalité est consciente que la part de la Commune est prédominante par rapport au total du budget. Néanmoins, il s'agit là d'un signal fort pour l'aide au lancement de cette manifestation. Par la suite, la part relative de la Commune par rapport au total du budget se verrait diminuée, mais la participation financière réelle devrait quant à elle rester stable.

### **3. Coûts et financement**

En cas d'accord du Conseil communal, la participation financière communale de Fr. 30'000.— et la garantie de déficit à hauteur de Fr. 10'000.— pour le soutien à l'organisation du Baby Poulpe Festival seront financées par le fonds de réserve culturel et sport n° 9.282.1500 L'utilisation de ce fonds pour cette première édition est à considérer comme une aide au démarrage. Le soutien financier futur sera inséré au budget de fonctionnement de la Commune dès 2023.

### **4. Conclusions**

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE**

- vu** le préavis n° 29/2021 de la Municipalité du 3 novembre 2021 ;
- ouï** le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**DECIDE**

**Article 1 :** d'autoriser la Municipalité à soutenir l'organisation du Baby Poulpe Festival par un montant de Fr. 30'000.—, financé par les liquidités courantes, à porter au compte de fonctionnement et compensé par un prélèvement de Fr. 30'000.— sur le fonds de réserve n° 9.282.1500 « culturel et sport ».

**Article 2 :** d'autoriser la Municipalité à soutenir l'organisation du Baby Poulpe Festival par une garantie de déficit de Fr. 10'000.—, financée par les liquidités courantes, à porter au compte de fonctionnement et compensée par un prélèvement de Fr. 10'000.— sur le fonds de réserve n° 9.282.1500 « culturel et sport ».

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 3 novembre 2021.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :

La Secrétaire :

(LS)

E. Küng

C. Thöny

**Annexe** : dossier de présentation du Poulpe Festival  
**Annexe pour l'original du préavis** : 1 dossier  
**Municipal délégué** : Edouard Noverraz

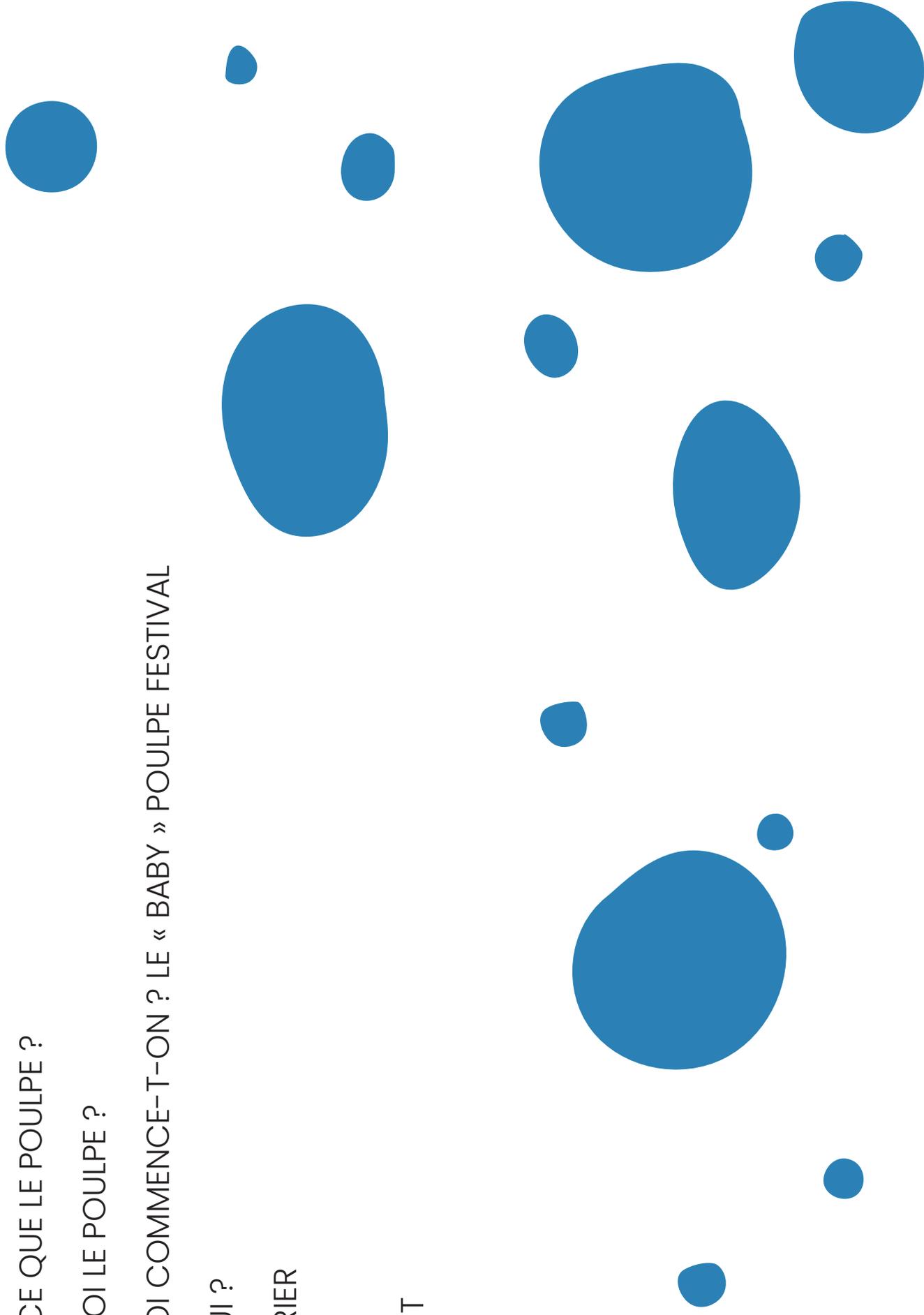
# LE POULPE FESTIVAL



DOSSIER DE PRESENTATION  
ED. SEPTEMBRE 2022

# SOMMAIRE

- QU'EST-CE QUE LE POULPE ?
- POURQUOI LE POULPE ?
- PAR QUOI COMMENCE-T-ON ? LE « BABY » POULPE FESTIVAL
- AVEC QUI ?
- CALENDRIER
- BUDGET
- CONTACT



# QU'EST-CE QUE LE POULPE ?

Un festival urbain multi-arts tels que musique, cirque, peinture, cinéma et bien plus encore, verra le jour tout prochainement à Payerne. Que vous soyez Payernois•e, Broyard•e ou encore venu•e d'ailleurs, ce festival tout public est destiné aux personnes curieuses de vivre une expérience exceptionnelle! Avec son ambitieux projet de visibilité supra-régionale à moyen terme, le Poulpe permettra à la ville de Payerne d'être encore plus dynamique, moderne et artistique. Laissez-vous guider à travers des lieux d'expériences uniques révélés au fur et à mesure des tentacules visités.



# POURQUOI LE POULPE ?

C'est avant tout une nouvelle offre culturelle qui permettra de découvrir des artistes passionné•e•s et passionnant•e•s dans une atmosphère conviviale en parfait accord avec la ville de Payerne. Le Poulpe, c'est notre grain de folie couplé à un concept novateur. On retrouvera la tête du Poulpe comme centre névralgique où tout le monde se réunira et les tentacules incarneront des parcours de découverte à travers la ville. Au fil de ceux-ci, diverses ambiances et prestations se succéderont pour offrir une expérience unique et « tentaculesque » !



# PAR QUOI COMMENCE-T-ON? LE « BABY » POULPE FESTIVAL

Le 16 septembre 2022, vous êtes invité·e·s à venir découvrir Le « Baby » Poulpe Festival et ses tentacules. Cette soirée unique vous mettra l'eau à la bouche pour la première édition, à l'horizon 2023, qui « tentaculera » quant à elle la ville entière ! Initialement prévu en 2022, le Poulpe Festival a été repoussé d'un an afin de vous assurer que celui-ci ait bien lieu. En attendant, nous avons le plaisir de vous proposer ci-dessous une partie du programme de sa version « Baby » :

- 17h00 Accueil à la Place du Marché et début d'une visite atypique et tentaculaire du festival
- 17h15 Tentacule Jardin Cluny
- 17h45 Tentacule Place Paray-le-Monial
- 18h15 Partie officielle, apéritif et visite libre des autres tentacules

# AVEC QUI ?

L'organisation est répartie en 5 pôles composés d'expert•e•s et chapeautés par des coordinateurs•rices. Ces dernier•ères ont pour missions d'assurer le flux d'informations et de faciliter la vie des expert•e•s qui se concentrent sur les aspects opérationnels. Ainsi, les compétences spécifiques de chacun•e sont utilisées de manière efficace. On retrouve parmi les expert•e•s des banquier•ères, graphistes, assureur•es, avocat•es, spécialistes en communication, programmeurs•rices, technicien•nes son et lumière, responsables administratifs•ves, comptables, gestionnaires de projets, etc. Voyez ci-dessous la structure des coordinateurs•rices de pôles.



Communication  
& Programmation  
Jenna Meister



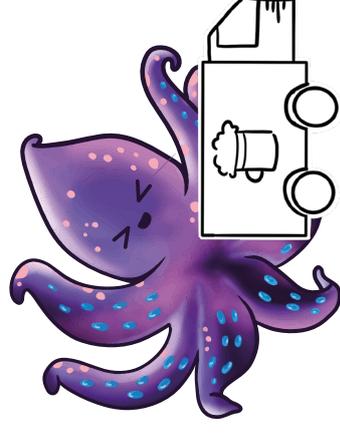
Administration & Finances  
Loïc Chatelangat



Expérience client•es  
& Bénévoles  
Kate Savoy



Sécurité & Mobilité  
Quentin Guisolan



Logistique & Subsistance  
Lionel Voinçon

# CALENDRIER

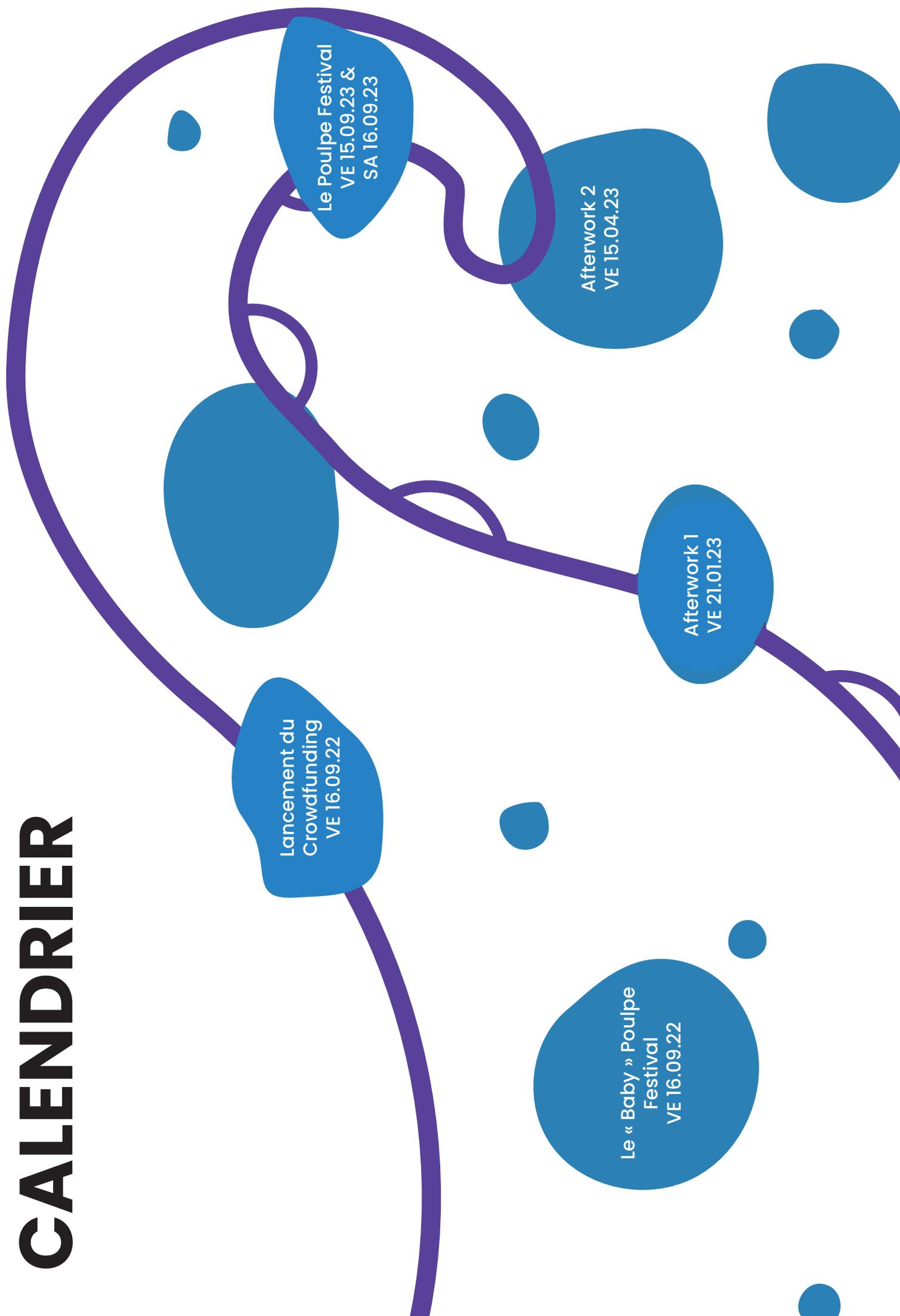
Lancement du  
Crowdfunding  
VE 16.09.22

Le Poulpe Festival  
VE 15.09.23 &  
SA 16.09.23

Afterwork 2  
VE 15.04.23

Afterwork 1  
VE 21.01.23

Le « Baby » Poulpe  
Festival  
VE 16.09.22



# BUDGET

## Budget «Baby» Poulpe Festival

	Charges	Produits
Programmation	18 000	30 000
Infrastructure	10 600	19 500
Technique/Scènes	7 200	2 500
Ambiances & décoration	5 000	1 000
Frais de sécurité	3 500	
Apéritif sponsors & prospects	3 000	
Frais bénévoles	1 500	
Communication	1 500	
Autres frais	2 700	
	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>
		Commune de Payerne*
		Sponsoring, dons, subventions
		Vente de boissons
		Foodtrucks

\*plus Fr.10 000.- de garantie de déficit



# CONTACT

Jenna Meister  
+41 79 358 99 17  
[hello@poulpefestival.ch](mailto:hello@poulpefestival.ch)